

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG1205 Linguistique anglaise			
Ancien Code	PERG1B25ANGL3	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EGB1250		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Giovannina ROSA (rosag@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mélanie BAELEN (baelenm@helha.be) HELHa Loverval Eric NICIAISE (nicaissee@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant.e sera amené.e à acquérir des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles, notamment en lien avec le tronc commun.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable d'identifier et d'utiliser les savoirs linguistiques (grammaticaux, lexicaux et phonologiques) théoriques abordés en soutien des compétences orales et écrites développées dans l'UE1201.

L'étudiant.e sera évalué sur l'ensemble de ces acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B25ANGL3A Linguistique anglaise

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B25ANGL3A Linguistique anglaise

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

voir RGE

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Linguistique anglaise			
Ancien Code	6_PERG1B25ANGL3A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB1251		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Giovannina ROSA (rosag@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant à aborder la langue anglaise avec ses futurs élèves. Elle portera sur l'acquisition de savoirs grammaticaux, lexicaux et phonologiques inhérents à la langue enseignée, au niveau intermédiaire (B1).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage terminal

AAT 3 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Acquis d'apprentissage spécifique

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable d'identifier et d'utiliser les savoirs linguistiques (grammaticaux, lexicaux et phonologiques) théoriques abordés en soutien des compétences orales et écrites développées dans l'UE1201.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant.e sera amené.e à découvrir et s'approprier :

- les catégories lexicales et leurs fonctions avec une attention particulière au verbe (utilisation des temps et auxiliaires de mode);
- la structure de la phrase simple ;
- le vocabulaire de la vie courante;
- le système phonologique de la langue, avec une attention particulière aux mots.

Démarches d'apprentissage

Lors des différentes séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es découvriront (de manière inductive, déductive, magistrale et interactive) des éléments propres à la linguistique de la langue étudiée, qu'ils mettront ensuite en pratique au travers d'exercices variés.

Lors du travail en autonomie, les étudiants exploiteront différentes ressources proposées par l'enseignant.e pour acquérir une connaissance d'éléments linguistiques de base. Par exemple, les étudiant.es étudieront de manière autonome le lexique inhérent à des thématiques données. De la même façon, certains aspects grammaticaux

peuvent être travaillés en autonomie.

La matière travaillée en autonomie pourra faire l'objet d'évaluations formatives mais aussi certificatives (tests de vocabulaire et verbes irréguliers), de présentations orales ou de travaux écrits lors des séances en présence de l'enseignant.e.

Dispositifs d'aide à la réussite

La participation active au cours est essentielle.

L'enseignant se tient à la disponibilité des étudiants pour répondre aux questions éventuelles sur la matière abordée en cours et durant les moments de travail en autonomie encadrée.

Des exercices complémentaires peuvent être fournis à la demande de l'étudiant.

Des évaluations formatives seront organisées (dans la mesure du possible niveau temps) afin d'aider l'étudiant à s'approprier la matière.

Tutorat

Sources et références

-MURPHY, Raymond. (2019). *English Grammar in Use*. Fifth edition. Cambridge: CUP.

-REDMAN, Stuart. (2017). *English Vocabulary in Use. Pre-intermediate and Intermediate*. Fourth edition. Cambridge: CUP.

-Dossiers théoriques et d'exercices

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- les différents ouvrages mentionnés ci-dessus version digitale;
- les supports postés sur ConnectED;
- les liens vers certains sites de référence sur Internet, tels que Wordreference (dictionnaire en ligne) ou Youtube

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de fin de semestre consistera en un examen écrit durant lequel l'étudiant.e devra être capable d'identifier, restituer, appliquer et transférer dans des contextes inédits le lexique, la grammaire et les aspects phonologiques abordés en cours. Celui-ci comptera pour 70% de la cote finale. Des tests réguliers de vocabulaire et sur les verbes irréguliers seront réalisés durant le semestre et compteront pour 30 % de la cote finale.

En cas d'absence à un test, et ce quelle qu'en soit la raison, l'étudiant.e devra représenter son test le jour de sa rentrée et si cela s'avère impossible, il/elle représentera celui-ci lors de l'examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	30				
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'absence à une interrogation planifiée pour raisons médicales implique la remise obligatoire d'un certificat médical endéans les 3 jours, sans quoi l'étudiant pourrait se voir attribuer une note de 0. Aussi, l'étudiant devra se tenir prêt à repasser l'interrogation à son retour de maladie.

Pour rappel, les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues. Ils sont en réalité une aide à programmer régulièrement leur étude, à planifier leurs différentes tâches sur le quadrimestre et donc, à mieux répartir la matière de façon à bien réussir leur année.

Toute absence à l'épreuve certificative devra également être justifiée. Une reprogrammation éventuelle de l'épreuve pourra être réorganisée, en accord avec la direction.

L'évaluation du Q3 portera uniquement sur une épreuve écrite.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).